

*Heureusement que nous avons cette grande salle pour vous accueillir et c'est pour nous un véritable bonheur de constater que pour son premier jour d'utilisation elle soit autant remplie.*

L'histoire du bâtiment est déjà ancienne. En effet, déjà en 2001 nous avons lancé un concours d'architecture. Le lauréat était l'équipe DUBOSC LANDOWSKI. Mais le coût prévisionnel du projet dépassait allègrement nos moyens (13,1 M. d'Euros).

Nous avons donc remis l'ouvrage sur le métier en associant un programmiste, la société APCI.

Cette équipe a réalisé un diagnostic et une évaluation des besoins en corrélation avec nos moyens. Une large consultation s'est donc déroulée avec les utilisateurs internes et externes, ainsi qu'avec les associations.

Un programme a été la base d'une mise en concours pour un montant objectif mieux adapté.

Un jury, composé des membres de la CAO et trois architectes du CAUE, a sélectionné trois équipes : DUBOSC LANDOWSKI, FRANCOIS et HENRION et le cabinet COULON.

Le bureau d'architecture COULON a été désigné lauréat de ce concours, tout en notant la qualité des deux autres projets dont le défaut principal était de dépasser de plus de 50% le coût objectif.

Aussitôt désigné, l'équipe COULON, lors de l'élaboration du permis de construire a organisé de nombreuses réunions pour la mise au point de ce projet, qui se compose d'un conservatoire de musique, d'un auditorium, d'une salle festive et d'un espace jeunesse.

Le conservatoire offre une réponse de qualité aux quelques 400 élèves venant de Maizières-lès-Metz et des communes environnantes. Les salles sont dédiées en fonction de l'instrument de musique enseigné.

L'auditorium de 130 places accueillera les productions musicales de nos élèves ainsi que des ensembles musicaux extérieurs. Aussi éclectiques que possible, ces formations musicales seront plus modestes que celles se produisant dans les salles environnantes sans en réduire pour autant la qualité. Ainsi l'offre régionale sera complémentaire.

Son acoustique a fait l'objet d'un soin tout particulier et nous pouvons nous enorgueillir d'avoir l'équipement le plus performant de toute la région sur ce plan.

La salle festive sera réservée à des manifestations majeures. Sa capacité est de 620 à 650 places assises en configuration conférence et de 430 à 500 places assises en configuration repas avec piste de danse.

L'espace jeunesse est dédiée aux enfants de ce nouveau quartier de notre Ville qui comptera à terme près de 2000 personnes.

L'accueil périscolaire permet la prise de repas de midi ainsi que les activités après l'école.

Le point jeunes quant à lui est ouvert tous les jours de 17 à 22h00 et le mercredi de 14 à 20h00.

Ainsi une vie permanente va habiter ce lieu.

Nous espérons apporter des réponses concrètes aux besoins exprimés et identifiés.

Le coût global des travaux, la rémunération des architectes, du programmiste, des différentes prestations, du mobilier et de la vaisselle est de 9 800 000 €.

Quelques esprits chagrins se risquent à faire le ratio du coût par habitant en le comparant au coût par habitant du Centre Pompidou de Metz. Est-ce raisonnable ? Je pense que non. Parce que d'une part, ce montant couvre en fait 3 équipements : musique, salle festive, point jeunes.

D'autre part, si comparaison il doit y avoir, il faut considérer l'ensemble de l'offre culturelle messine qui n'est pas réduite au Centre Pompidou mais d'autres équipements doivent y être intégrés : Arsenal et autres.

Ce genre de critiques relève de la mesquinerie et ceux qui les formulent font preuve d'impéritie.

Je défends d'autant plus ce projet que des partenaires financiers nous ont suivi et nous ont fait confiance sur cet investissement conséquent.

Le département au titre de la P.D.A.U. 2005-2007, en nous octroyant la somme de 598 759 € ;

la Région qui nous apporte au titre du P.R.A.D.T. la somme de 350 000 € ;

la CAF pour 270 000 € ;

et nous attendons une décision du FEDER dont le principe de participation est acquis, reste à en définir le montant.

Il nous faut maintenant gérer les coûts de fonctionnement qui eux sont pérennes.

Nous avons opté dès le début de ce projet, avant que le développement durable ou le Grenelle de l'environnement viennent interpeller nos consciences, pour un bâtiment à haute qualité environnementale, ce qui allégera la facture énergétique.

D'autre part, un gardiennage permanent est prévu et cet agent aura à gérer la vidéo-surveillance, la maintenance et la gestion des salles.

Maizières est donc une Ville culturelle avec des offres riches, variées et performantes et nul ne le conteste.

Je me plais à le répéter, La culture ne doit pas satisfaire un effet de mode. Pour nous, elle doit être accessible à chacun afin de tisser de véritables liens sociaux entre l'ensemble des habitants de notre cité.

Si cet équipement voit aujourd'hui le jour, nous le devons à beaucoup de personnes qui se sont investies dans ce projet et je dirais même dans la partie la moins visible du projet c'est-à-dire la préparation et la réflexion.

Je souhaite associer à ce travail ingrat mais indispensable René Bouton.

Il a, dès mon élection, cru à ce projet, il en a rêvé puis il a contribué à son ébauche, sans relâche et avec la détermination qu'on lui connaissait.

Il ne verra donc pas la matérialisation de son engagement. Aussi, afin de graver dans nos mémoires musicales son nom, nous avons choisi que le fleuron de ce complexe, c'est-à-dire l'auditorium, porte son nom. Je remercie son épouse qui a accepté cette proposition et lui adresse toute ma sympathie.

Après René, Serge Moché reprenait le flambeau et poursuivait le travail initié.

Cette figure charismatique et combien sympathique et dévoué de la musique maiziéroise nous a quitté lui aussi trop rapidement. Son nom restera attaché à cet édifice et nous lui avons dédié la salle de percussion.

Enfin, des générations de musiciens l'ont connu. Michel Schneider a donné vie à l'ancien immeuble abritant le conservatoire en habillant les murs de portées musicales et de fresques diverses. Nous ne pouvions pas mettre à disposition cet équipement tout neuf sans associer son nom. Ainsi, la salle d'accueil lui est dédiée.

Je remercie les familles de ces trois personnalités d'avoir accepté cette proposition et je peux les assurer de toute ma gratitude.

Je souhaite également remercier les équipes municipales qui se sont investies. Une mention spéciale à Patricia Kiciak, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée de la culture qui a été sur le pont pendant de longs mois ainsi que Jean Pierre Kahrs pour la rigueur du suivi technique.

L'ensemble des services se sont également beaucoup investis dans ce dossier et ce, depuis la première heure. Jean-Pierre Mensuelle pour l'espace jeunes et la salle festive, Serge Pierson pour la partie musicale, Michel Eiserloh pour la partie technique et le service communication pour la mise en place de cette journée.

Qu'ils en soient tous remerciés.

Les élus, les techniciens en ont rêvé. Coulon l'a fait.

Effectivement, pour mettre en musique tous ces beaux projets, toutes ces belles idées, il faut un maître d'œuvre et c'est au Cabinet Coulon qu'est revenue cette mission.

Je ne voudrais pas mettre le Cabinet Coulon en « porte-à-faux », cela ferait débat déjà bien consommé, mais, son parti architectural peut plaire ou déplaire. Éternel dilemme. C'est l'œuvre de cette équipe, c'est sa propriété intellectuelle, c'est le choix du jury.

Ce qui compte avant tout, c'est la fonctionnalité de cet équipement et si quelques réglages sont encore indispensables, les échos récents des utilisateurs sont très favorables.

Je souhaiterais, sans les nommer individuellement, car la liste est longue, remercier l'ensemble des entreprises qui sont intervenues sur le site, pour leur professionnalisme et leur savoir-faire.

Ces qualités étaient indispensables compte tenu de l'extrême complexité de cet ouvrage.

Le solde comptable entre le montant issu de l'ouverture des plis et le coût définitif de l'opération se situe aux alentours de 5 %. Je connais beaucoup de maîtres d'ouvrage qui compte-tenu de l'ampleur et de la complexité de ce chantier, aimeraient avoir un tel bilan.

Un clin d'œil aussi aux associations qui vont animer ces deux journées, car demain les portes seront ouvertes au public avec de nombreuses animations.

Le Théâtre Dest pour sa fabrication de mini tram, André Wermeister pour son exposition sur le tramway, Amitié et Culture France Italie pour les concerts organisés, le MAF pour la partie récréative, la Société La Rose et l'ensemble des bénévoles, acteurs incontournables de ces événements.

Enfin, il nous a fallu chercher un nom à ce superbe édifice.

Notre attachement à conjuguer notre passé et le futur, notre attachement au développement durable, nous ont conduits à choisir le mot qui évoque un moyen de transport mis en place en septembre 1910 et allant à Hagondange, mais qui augure aussi d'un futur dans lequel nous pourrions espérer les déplacements en site propre.

Devant vous vient de naître le TRAM.

Souhaitons lui longue vie et que ses utilisateurs y trouvent plaisir et bonheur.